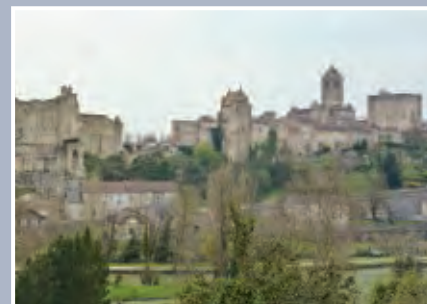




GPX-ESCAPADE

Poitou-Charentes : mille ans de chantiers et de prouesses humaines



Château et collégiale de Chauvigny.

Pendant ces trois jours, notre groupe de trente a voyagé entre deux millénaires, de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux aux églises romanes et châteaux dont cette région peut s'enorgueillir. Accueillis plus que chaleureusement par nos hôtes de Cosea dans leurs locaux de Poitiers, nous avons bénéficié d'une présentation dynamique de ce projet de 302 kilomètres de voies nouvelles et de 42 kilomètres de voies de raccordement à certaines gares existantes, suivie d'un buffet de gala. Que mettre en avant ?

Le savoir-faire technique, condition première de la réussite d'un tel projet ? La qualité de l'encadrement qui a permis, après formation, l'embauche de 2000 demandeurs d'emploi locaux ? La réactivité de l'organisation aux demandes parfois contradictoires des élus, de l'administration, des agriculteurs, des chasseurs, des associations écologistes, toujours en garantissant le respect des délais ? Le triton de Blasius, par exemple, a eu droit à tous les égards qu'à l'évidence il mérite. La visite au nord de Poitiers de l'un des viaducs de l'Auxance et de l'estacade de la Folie, puis le lendemain celle de la base de travaux ferroviaires de Villognon, au nord d'Angoulême, nous ont permis de constater *de visu* la dimension et la complexité de ces réalisations. Après la visite du musée de la BD, nous avons admiré à Angoulême, vestiges du palais comtal, le donjon octogone du XI^e siècle et la tour où serait née Marguerite d'Angoulême, puis la cathédrale du XII^e siècle, rénovée sous le Second Empire par Paul Abadie, l'architecte du Sacré-Cœur de Paris. Mais c'est surtout dans la Vienne que nous avons pu nous plonger dans les merveilles que nous ont léguées nos ancêtres : les peintures de l'église abbatiale de Saint-Savin, les cinq châteaux et la collégiale Saint-Pierre de Chauvigny et, dans Poitiers, la ville aux cinq cents clochers, Notre-Dame-la-Grande, le baptistère Saint-Jean, Sainte-Radegonde, la cathédrale, sans oublier la salle des pas perdus du palais de justice, ancien palais des comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine.



L'un des viaducs de l'Auxance.

PIERRE MARCADÉ (64)

AU PROGRAMME DU GPX

Rappel – Le GPX accueille tous les polytechniciens et leurs familles, quel que soit leur lieu de résidence.

Conférence-dîner

- *Mémoires de guerre 1914-1918 d'un général polytechnicien*, par Maurice Bernard (48), le mercredi 21 mai.

Nos conférences sont ouvertes également aux non-adhérents du GPX moyennant une participation et une inscription préalable. Le dîner n'est pas obligatoire.

Visite culturelle

- Journée à Giverny, le mardi 10 juin.

Voyages 2014

- Croisière en mer Noire, du mardi 16 au mercredi 24 septembre.
- Été indien dans l'Est canadien, du lundi 13 au vendredi 24 octobre.
- Berlin, du vendredi 5 au mardi 9 décembre.

Rallye 2014 : dimanche 29 juin

Rallye touristique 2014 : prêts au décollage !

Le rallye GPX « CosmiX » vous emmènera dans l'espace du Gâtinais le dimanche 29 juin (voir nos éditions précédentes). Il est ouvert à tous, pourvu que vous formiez un équipage spatial ou terrestre de 3 à 5 personnes et une voiture. Les énigmes, toutes cosmiques, logiques et astucieuses, seront facilitées pour les apprentis astronautes et *rallyemen* non chevronnés, grâce à des indices judicieusement distribués par les cosmixaires.

Vous trouverez plus d'informations sur la page :

<http://www.facebook.com/rallye.cosmix.2014> ou auprès de patrice.brudieu@m4x.org.

Les inscrits avant le 1^{er} juin recevront en retour deux indices CosmiX, et un seul entre le 1^{er} et le 10 juin. Tout le monde recevra également des instructions détaillées.

Plus d'informations sur notre site gpx.polytechnique.org

Plus de renseignements auprès de notre secrétaire **Sylvie d'Aillières** :

- par téléphone au **01 45 48 52 04**

- par courriel à gpx@polytechnique.org

LE SECRÉTARIAT EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI, HORS VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS, DE 9H30 À 12H30.

Pour toute question particulière, l'animateur de l'activité ou le membre du bureau concerné vous répond dans les plus brefs délais.